

# L'or bleu



Kit EDD – Pistes pour  
l'Education en vue d'un Développement Durable

## Impressum

**Auteur :** Philip Herdeg

**Rédaction et introduction :** Pierre Gigon et Urs Fankhauser

**Traduction :** Martine Besse

**Layout :** Isabelle Steinhäuslin

**Crédits photographiques Page de titre :** Public domain / CC0

Les liens mentionnés ont été vérifiés le 15 avril 2018.

CC-BY-NC-ND éducation21 | mai 2018

éducation21 | Avenue de Cour 1 | 1007 Lausanne

Tel. +41 21 343 00 21 | [info\\_fr@education21.ch](mailto:info_fr@education21.ch) | [www.education21.ch](http://www.education21.ch)



# L'EAU, C'EST LA VIE

Sans eau, aucune vie animale ou végétale n'est possible – l'eau, c'est la vie. La croissance démographique, la pollution de l'environnement, les changements climatiques, ainsi que la pauvreté et les inégalités compromettent toutefois l'objectif d'assurer à tous les humains l'accès à l'eau potable. Cet objectif figure également dans l'agenda 2030 (Objectifs de développement durable, ODD); l'un des 17 objectifs du développement durable est formulé comme suit: «Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau».

## Le stress hydrique s'accroît

Chez nous, ces objectifs sont largement atteints. Mais avec l'abondance de son eau, la Suisse constitue plutôt l'exception que la règle. La surface de la Terre est, il est vrai, recouverte aux deux tiers d'eau. Mais l'eau douce représente tout juste 3% de la totalité de l'eau sur Terre. A l'échelle de la planète, l'eau est donc une ressource rare et précieuse. Dans le contexte des changements climatiques, la lutte pour la répartition se durcit, le nombre des régions et des Etats confrontés à des problèmes d'eau augmente :

### Pays confrontés à la pénurie d'eau

**Jusqu'en 1955** : Malte, Barbade, Bahreïn, Jordanie, Djibouti, Singapour, Koweït.

**Autres pays jusqu'en 1995** : Qatar, Emirats Arabes Unis, Israël, Cap Vert, Burundi, Rwanda, Somalie, Arabie saoudite, Yémen, Tunisie, Kenya, Algérie, Malawi.

**Autres pays d'ici à 2025** : Libye, Maroc, Comores, Iran, Haïti, Oman, Egypte, Afrique du Sud, Ethiopie, Burkina Faso; éventuellement aussi Chypre, Tanzanie, Zimbabwe, Pérou, Liban.

Dans un proche avenir, des Etats européens pourraient être concernés par la problématique. Pour 2040, le World Resources Institute prévoit un risque de manque d'eau extrêmement élevé (>80%) pour l'Espagne, la Macédoine et la Grèce, un risque élevé (40% à 80%) pour l'Italie, la Belgique, l'Estonie, l'Albanie et l'Ukraine.

Source : Bundeszentrale für politische Bildung bpb (2009), Helvetas, www.welt.de, 29.06.2016.

## Consommation d'eau et eau virtuelle

En Suisse, la consommation d'eau par personne s'élève à environ 150 l par jour. Mais il ne s'agit que de la consommation «directe». Selon une étude du WWF, les Suissesses et les Suisses consomment chaque jour env. 4200 l d'eau si l'on inclut

l'eau utilisée pour la production d'articles d'usage courant comme les aliments, les boissons, les habits et les autres biens de consommation (on parle alors d'eau «virtuelle»).

Selon les estimations, la consommation d'eau de toute la population suisse représente 11 milliards de litres d'eau par an, une quantité inimaginable. Comme une grande partie de nos biens sont produits à l'étranger, nous consommons une part importante de notre eau à l'étranger. Par exemple sous forme d'oranges : la production d'une seule orange nécessite 50-100 l d'eau. Comme la plupart des oranges consommées en Suisse viennent d'Espagne ou d'Italie, la pénurie d'eau prévisible dans ces pays pourrait très bientôt nous concerner directement.

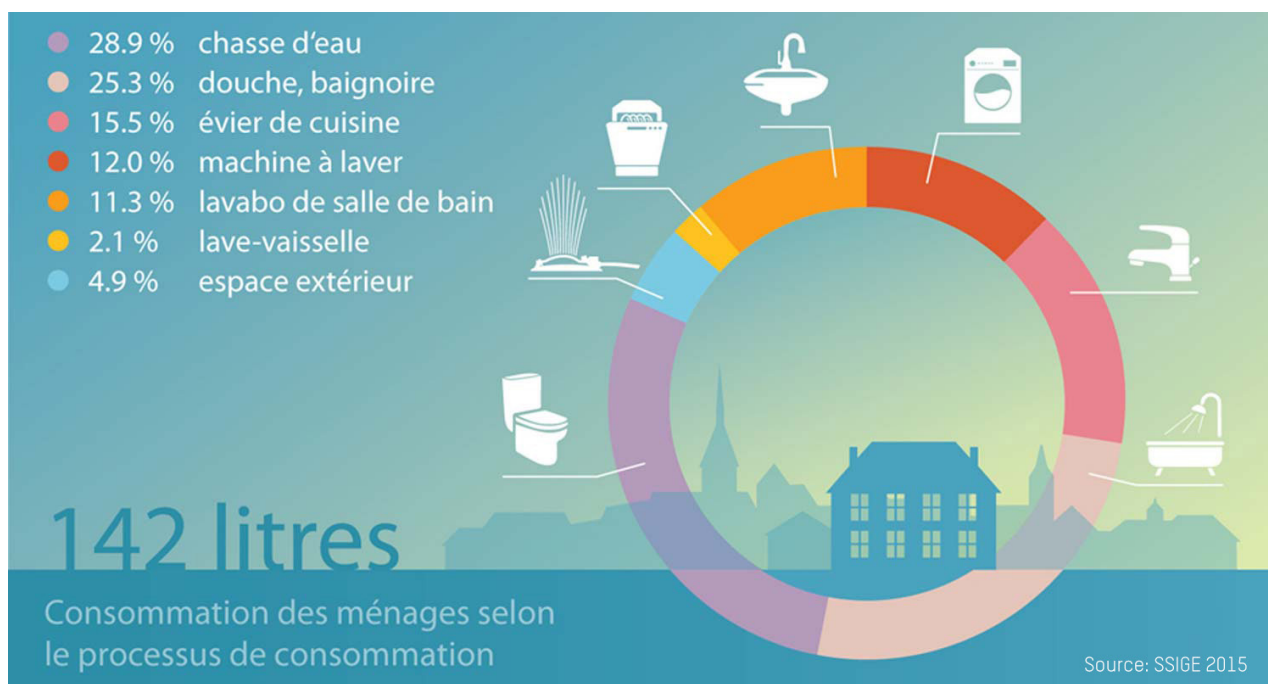
## A qui appartient l'eau ?

Tant qu'il y a assez d'eau pour tous, elle est aussi peu un objet de dispute que l'air que l'on respire. Sous cet angle, l'eau est un bien collectif qui peut être utilisé librement par tous. Quand ce bien se raréfie, la situation se présente différemment. De nombreux conflits étaient et sont associés à l'eau. Ces luttes concernant la répartition risquent fort de se multiplier. Et quand un bien se raréfie suffisamment, il devient une marchandise.

De nombreuses entreprises multinationales s'en sont rendu compte. Elles essaient de contrôler le plus grand nombre de sources possible. Ainsi, par exemple, dans certains Etats l'approvisionnement en eau des ménages est aux mains d'acteurs privés. De grandes entreprises sont impliquées dans la négociation des droits sur l'eau ou mettent l'eau en bouteilles pour la vendre. Les défenseurs de la privatisation de l'eau ont des arguments très efficaces et profitent du fait que de nombreux Etats ne peuvent pas investir pour améliorer l'infrastructure de l'approvisionnement en eau. Les voix critiques craignent en revanche que la commercialisation croissante de l'eau augmente le risque, pour les plus pauvres, de ne plus être en mesure de se procurer de l'eau en suffisance – ce qui est en contradiction avec les Objectifs de développement durable ODD.

## Qualité de l'eau

La qualité de l'eau en Suisse s'est globalement beaucoup améliorée depuis les années 1950. Cette évolution est le résultat d'investissements importants dans l'installation de stations d'épuration des eaux ainsi que dans d'autres mesures, par exemple la réduction des phosphates. Les pro-



duits phytosanitaires ainsi que d'autres micropolluants restent toutefois un défi. C'est pourquoi il est prévu de développer les stations d'épuration des eaux en ajoutant une étape de traitement supplémentaire. Car les résidus d'engrais, de produits phytosanitaires, de composants présents dans les cosmétiques, de produits de nettoyage et de médicaments (substances hormonales et antibiotiques) nuisent à la qualité de l'eau – même s'ils sont en général invisibles. Tous ces micropolluants peuvent déjà avoir des effets néfastes en petites concentrations et mettre en péril les organismes aquatiques. Les premiers effets du changement climatique sont déjà visibles : en raison des températures hivernales plus élevées, l'échange d'eau vertical dans les milieux aquatiques stagnants est entravé. Les organismes aquatiques sont très sensibles à une hausse de la température. Chez les truites, les féras ou les ombres, des températures de l'eau qui passent de 18 à 20°C suffisent à déclencher des symptômes de stress. Des températures supérieures à 25°C sont potentiellement mortelles. Dans de nombreux cours d'eau du plateau suisse, la température a déjà augmenté de plus de 2°C depuis les années soixante (changement climatique, déversement d'eau réchauffée provenant par exemple d'installations frigorifiques).

### Libérer les cours d'eau

L'utilisation intensive du territoire a conduit, en particulier depuis l'industrialisation, à des interventions massives dans le cours naturel des rivières et des fleuves. De nombreux cours d'eau ont été canalisés ou rectifiés pour obtenir des surfaces cultivables supplémentaires ou protéger des zones d'habitation contre les inondations. L'espace accordé aux cours d'eau a été réduit à beaucoup d'endroits à un canal d'écoulement. Le réseau des cours d'eau en Suisse

compte 65'300 km de rivières et de ruisseaux dont 22% sont aujourd'hui fortement modifiés par des interventions humaines (murs, endiguements, barrages de retenue, etc.). Ces interventions ont également des effets sur la flore et la faune. A beaucoup d'endroits, les organismes aquatiques ne trouvent pas les habitats dont ils ont besoin, par ex. des bancs de gravier, des alternances d'eau profonde et d'eau basse ou des zones inondées périodiquement. Les retenues d'eau artificielles constituent des obstacles pour la migration des poissons et d'autres organismes aquatiques. Depuis la fin des années huitante on a entrepris de renaturer des tronçons de rivières et de ruisseaux. Les efforts déployés doivent être toutefois intensifiés pour rétablir les fonctions écologiques des cours d'eau.

# SUGGESTION 1 : L'EAU, UN PRODUIT LIFESTYLE

## Liens avec le PER

FG 37 – Analyser quelques conséquences, ici et ailleurs, d'un système économique mondialisé... [1, 4]

## Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les effets économiques, sociaux et écologiques du commerce de l'eau potable
- Mener une réflexion sur sa consommation personnelle d'eau potable
- Mieux connaître le mécanisme de la « demande créée de manière artificielle »

## Durée

2-3 leçons

## Partie 1 : test gustatif (env. 25 min.)

### Matériel

- 6-8 sortes d'eau minérale (sans gaz carbonique) dans des bouteilles en PET de 5dl
- 6-8 carafes contenant de l'eau du robinet
- Des verres pour tous les élèves

### Préparation

L'enseignant-e répartit l'eau minérale dans la classe et place à côté de chaque bouteille de l'eau du robinet et des verres.

### Déroulement

Par groupes de 2 ou de 3, les élèves effectuent, les yeux bandés, un test gustatif d'eau minérale et d'eau du robinet.

- Constatez-vous une différence ?
- Cherchez des adjectifs pour décrire les deux types d'eau (fade, sucrée, métallique, ...)
- Quelle eau préférez-vous ?
- Pouvez-vous deviner de quel type d'eau il s'agit ?

### Plénum

Les groupes indiquent brièvement s'ils ont réussi à différencier les deux sortes d'eau et laquelle ils ont préféré. L'enseignant-e note les résultats au tableau pour les visualiser.

Ensuite, l'enseignant-e pose deux questions d'estimation : « A votre avis, combien de fois plus cher 1 litre d'eau en bouteille coûte-t-il, pour le consommateur, qu'1 litre d'eau du robinet ? » (env. 1000x plus<sup>1</sup>)

« A votre avis, de combien de fois l'empreinte CO<sub>2</sub> d'1 litre d'eau en bouteille est-elle plus grande que celle d'1 litre d'eau

du robinet ? » (importée : env. 1000x plus grande, de Suisse : env. 100x plus grande<sup>2</sup>)

### Question à la classe

« Pourquoi les gens paient-ils 1000 fois plus pour l'eau en bouteille que pour l'eau du robinet, en s'accommodant des nuisances environnementales ? »

Les explications des élèves sont notées au tableau sous forme de mots-clés. L'enseignant-e classe (si possible) les mots-clés en deux groupes : « sous l'effet de la publicité » et « autre ». A la fin, chaque élève peut donner une voix à une raison qu'il/elle juge acceptable.

### Pour creuser le sujet : analyse de l'eau (env. 30 min)

Chaque groupe essaie de trouver à l'aide de sa bouteille en PET (le cas échéant, en consultant Internet) d'où provient son eau minérale, comment elle a été transportée, ce qu'elle contient et combien elle coûte. Les données sont notées sur une fiche. L'enseignant-e peut fournir à titre de comparaison la composition de l'eau du robinet locale (<http://trinkwasser.svgw.ch>). Les fiches d'information peuvent être photocopiées pour les élèves ou affichées en classe.

## Partie 2 : le cycle de vie de l'eau en bouteille (env. 40 min.)

### Matériel:

- Film « The story of bottled water », disponible gratuitement en VOD chez é21 [www.filmeineineweltvod.ch/film:the-story-of-bottled-water-f](http://www.filmeineineweltvod.ch/film:the-story-of-bottled-water-f) (login : inscription gratuite)
- Laptop, projecteur et écran
- Tableau noir
- Grands post-it de diverses couleurs

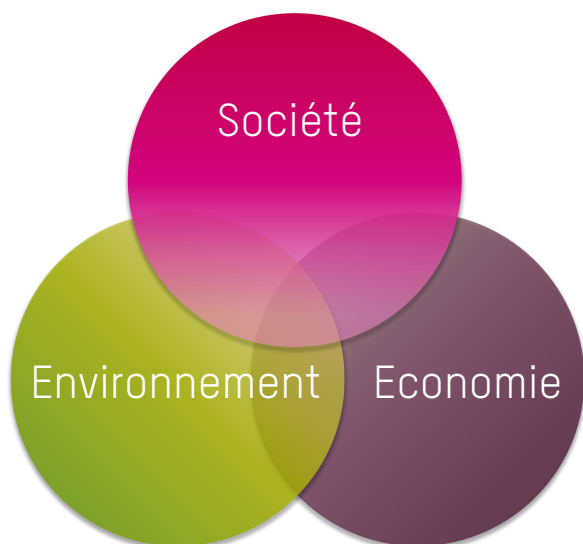
L'enseignant-e montre le film une première fois sans donner de consigne particulière. Les élèves sont invités à regarder de manière aussi attentive que possible.

L'enseignant-e reproduit au tableau le schéma du développement durable et explique les trois cercles (économie, société et environnement, voir à ce sujet [www.plandetudes.ch/web/guest/FG\\_37/](http://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_37/))

<sup>1</sup> Le rapport varie selon le prix de l'eau en bouteille (différence d'une marque à l'autre !). Prix moyen de l'eau du robinet en Suisse : 0.162 centimes/litre (Source: [www.blick.ch/news/wirtschaft/beratung/teures-nass-wasser-kostet-aber-nicht-ueberall-gleich-viel-id3990734.html](http://www.blick.ch/news/wirtschaft/beratung/teures-nass-wasser-kostet-aber-nicht-ueberall-gleich-viel-id3990734.html))

<sup>2</sup> Source: [www.beobachter.ch/ernahrung/lebensmittel/trinkwasser-wo-grunes-wasser-fliesst](http://www.beobachter.ch/ernahrung/lebensmittel/trinkwasser-wo-grunes-wasser-fliesst)





Le film est montré une seconde fois et les élèves ont pour consigne de noter des affirmations / des mots-clés / des réflexions qui s'insèrent dans ces cercles. Ce travail s'effectue en groupes de quatre et chaque groupe se concentre sur l'un des cercles. Après la projection du film, les membres de chaque groupe comparent leurs notes et conviennent de ce qu'ils transcriront sur les post-it pour les fixer au tableau.

**Plénium : analyse de l'image au tableau :**

- Les apprenant-e-s choisissent un post-it et évaluent s'il est clair pour eux ; sinon, ils demandent une explication aux auteurs du post-it.
- Les apprenant-e-s choisissent un post-it qu'ils/elles auraient placé dans un autre cercle et justifient leur point de vue.
- Les apprenant-e-s prennent une craie et tracent une ligne entre les post-it qui, à leur avis, ont un lien. Chaque ligne est justifiée brièvement.
- La classe discute pour se mettre d'accord sur le post-it qui convient le mieux à l'intersection des trois cercles (autrement dit, au milieu).

**Idée de devoir à domicile 1**

Les élèves photographient avec leur téléphone portable / un appareil photo numérique des endroits, à proximité de l'école et de chez eux, où l'on obtient gratuitement de l'eau potable.

**Idée de devoir à domicile 2**

Les apprenants tiennent pendant une semaine un journal de bord et y inscrivent toutes les boissons qu'ils ont consommées (également l'eau du robinet) et leur provenance (magasin d'alimentation, réfectoire, robinet...).

**Partie 3: Une demande créée artificiellement (env. 25 min)**

L'enseignant-e montre le clip publicitaire d'Evian ([www.youtube.com/watch?v=8-p0CxW87pg](http://www.youtube.com/watch?v=8-p0CxW87pg)), en stoppant le clip avant le logo d'Evian, c'est-à-dire à 1min 8sec.

Les élèves se numérotent de 1 à 5 et ceux qui ont le même numéro forment des groupes. Chaque groupe répond à la question portant « son » numéro :

1. Quels sentiments ce spot publicitaire devrait-il susciter ?
2. Avez-vous remarqué la musique à l'arrière-plan ? Si oui, comment la décririez-vous ? Pourquoi a-t-elle été choisie ?
3. A quel groupe cible ce spot publicitaire s'adresse-t-il ? Quel est le procédé utilisé ?
4. Quelles réactions ce spot publicitaire suscite-t-il en vous ?
5. A quels produits ce spot publicitaire s'applique-t-il à votre avis ? Citez-en plusieurs et justifiez.

Cinq termes sont notés au tableau : « sentiments » « musique » « groupe cible » « effet » « produits ». Les groupes notent leurs réponses au bas du terme approprié.

Les apprenant-e-s lisent les réponses et posent des questions au besoin. En tenant compte de ces nouvelles perspectives, les élèves regardent une seconde fois le clip, cette fois jusqu'à la fin.

L'enseignant-e demande aux élèves de lever la main

- s'ils connaissaient déjà ce spot.
- s'ils savaient que le produit présenté était une eau minérale.
- s'ils étaient surpris qu'il s'agisse d'une publicité pour de l'eau minérale.
- s'ils ont trouvé ce spot bizarre/amusant/génial/stupide/déplacé/approprié/...

Ensuite, chaque élève note une courte réponse aux trois questions suivantes :

- a) Quels sont, à ton avis, les éléments importants dans cette publicité ?
- b) Connais-tu d'autres produits que l'eau pour lesquels la demande est créée artificiellement ?
- c) Quels sentiments suscite en toi, en tant que consommateur/consommatrice, la création artificielle de la demande ?

**Possibilité d'approfondir le sujet**

Le slogan publicitaire d'Evian « Drink pure and natural » est comparé à d'autres slogans publicitaires et les différents slogans sont analysés.

Exemples: Evian « Live young » | Valser « Faite par les montagnes » | Rhäzünser « Rhäzünser naturellement » | Vittel: « ReVITTELisez-vous » | San Pellegrino « Taste a splash of Italy »

## SUGGESTION 2 : LE COMMERCE DE L'OR BLEU

### Liens avec le PER

FG 37 – Analyser quelques conséquences, ici et ailleurs, d'un système économique mondialisé... (1, 4)

SHS 34 – Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique... (4)

### Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le sens des droits de l'homme et réfléchir à propos de « l'eau, un droit humain »
- S'interroger sur la signification de l'eau pour sa vie personnelle et pour la vie d'autres personnes
- Prendre conscience des répercussions de la privatisation de l'eau potable au niveau économique, social et écologique

### Durée

2 leçons

### Partie 1 : les droits humains (env. 35 min.)

#### Matériel

- Poster & cartes illustrées « 365 perspectives EDD »
- Tableau noir & craies de couleur
- Points autocollants

#### Préparation

L'enseignant-e fixe le poster sur la partie gauche du tableau et met à disposition un lot de craies. Les apprenant-e-s prennent place en demi-cercle face au tableau.

#### Déroulement

##### I Choix d'une image

L'enseignant-e note la question suivante au tableau : « A quoi chaque personne a-t-elle droit ? ». Les apprenant-e-s reçoivent un point autocollant et ont pour consigne de regarder les images du poster et d'en marquer une de leur choix par un point autocollant. Cette image devrait fournir (pour l'intéressé-e) une réponse (symbolique) à la question (par ex. image de la justice → égalité des droits, image d'une fillette qui rit → enfance heureuse).

##### II Opinion personnelle

Les apprenant-e-s expliquent leur choix : un-e élève intervient et décrit ce qu'on voit sur son image. Puis il/elle mentionne

le droit que cette image symbolise à son avis. L'élève note le mot-clé sur le côté droit du tableau au moyen d'une craie de couleur. L'élève suivant-e intervient et se positionne par rapport aux propos tenus par le premier élève (« Je suis d'accord, parce que .... » ou « Je ne suis pas d'accord, parce que... »). Puis un-e autre élève présente l'image choisie comme l'a fait le/la premier/-ère élève. L'exercice se poursuit jusqu'au moment où 10 mots-clés au moins ont été inscrits sur la partie droite du tableau.

##### III Opinion collective

Tous les élèves ont alors le droit de distribuer deux voix pour indiquer quels mots-clés leur parlent le plus. Ils le font en traçant un trait de couleur à côté du mot-clé choisi. Les trois mots-clés qui obtiennent le plus de traits sont entourés d'un cercle par l'enseignant-e.

##### IV Complément de l'enseignant-e

L'enseignant-e enlève le poster du tableau et explique aux élèves quelques points importants de la « Déclaration universelle des droits de l'homme » adoptée par l'ONU ([www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR\\_Translations/frn.pdf](http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf))

- Signée le 10 décembre 1948 (depuis lors : Journée internationale des droits de l'Homme)
- Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU
- Recommandations n'ayant pas force obligatoire
- Droits auxquels chaque personne peut prétendre
- 30 articles

Quelques-uns des 30 articles sont cités comme exemples par l'enseignant-e ; ils sont symbolisés par des cartes illustrées que l'enseignant-e fixe au tableau :

- Égalité devant la loi (Art. 7) → image L-06
  - Liberté de pensée, de conscience et de religion (Art. 18) → image Q-02
  - Droit d'asile (Art. 14) → image C-02
  - Liberté de réunion et d'association (Art. 20) → image K-11 et K-16
  - Droit au repos et aux loisirs (Art. 24) → L-07
  - Droit à un niveau de vie suffisant (Art. 25) → A-04
- A la fin, l'enseignant-e fixe au tableau la carte P-11 et demande à la classe ce qu'elle pourrait symboliser. L'enseignant-e explique alors que l'Assemblée générale de l'ONU a reconnu le « Droit à l'eau potable et à l'assainissement » le 28 juillet 2010.

## Partie 2 : l'eau, un bien vital (env. 20 min.)

Les apprenant-e-s ont pour consigne de noter de manière individuelle toutes les situations de la vie courante dans lesquelles ils ont besoin d'eau (par ex. boire, faire la lessive, tirer la chasse d'eau, nager, skier, arroser les plantes, chauffer, faire la cuisine ...). Ils notent ces mots-clés dans une colonne sur une feuille A4.

La feuille est remise ensuite à l'élève assis à gauche. Cet élève note à côté de chaque mot-clé la provenance de l'eau. En cas de doute, l'élève note ce qu'il suppose. La feuille est ensuite remise une nouvelle fois à la voisine de gauche.

Dans la troisième colonne, il s'agit de noter si l'eau utilisée est de l'eau potable (« oui ») ou non (« non »). On a le droit de mettre un point d'exclamation après le « oui » si on estime, dans ce cas, que l'eau ne devrait pas être de l'eau potable.

Chaque apprenant-e reçoit sa feuille en retour et examine le résultat.

L'enseignant-e fournit les indications suivantes :  
 Origine de l'eau potable en Suisse : 40% eau de source / 40% nappe phréatique / 20% eau de lacs et de rivières  
 (Source : [https://wasserfuerwasser.ch/wasserwissen/Wasser\\_in\\_der\\_Schweiz](https://wasserfuerwasser.ch/wasserwissen/Wasser_in_der_Schweiz))

### **Idée de devoir à domicile**

Les élèves essaient, avec l'aide de leurs parents, d'établir la consommation d'eau de leur famille par an (ou par jour). Puis ils expriment la quantité d'eau totale par le nombre correspondant de baignoires pleines (1 baignoire env. 140 litres). Est-ce beaucoup ou peu ? Combien coûte cette eau par an (ou par jour) ? Comparer avec le montant de l'argent de poche.

## Partie 3 : Privatisation de l'eau (env. 30 min.)

### **Material**

- Tableau noir & craies de couleur
- Cartes illustrées « 365 perspectives EDD »
- 4 cartes A4 portant l'inscription (« Etats », « Entreprises », « Particuliers » et « Personne »)

### **Préparation**

L'enseignant-e prépare au tableau (à l'aide des cartes illustrées) une vue d'ensemble qui illustre les faits<sup>1</sup> suivants :

- près de 70% de la surface de la Terre sont recouverts d'eau (carte Q-14)
- l'eau salée représente près de 97.5% (carte T-04 ou N-05)
- l'eau douce ne représente que 2.5% (carte O-04)
- seuls 0.6% de l'eau douce sont de l'eau potable (facilement exploitables) (carte P-11)

- cela signifie que sur 1000 litres d'eau douce, il n'y a que 6 dl d'eau potable

### **Question à la classe**

« A votre avis, à qui l'eau potable devrait-elle appartenir ? »  
 L'enseignant-e dispose les cartes A4 munies de leurs inscriptions à différents endroits de la salle de classe. Tous les apprenants se placent près de la carte de leur choix. Les groupes ainsi formés engagent une discussion « politique » en justifiant leur position face aux autres groupes. Si quelqu'un change d'avis en raison de la discussion, il/elle a le droit d'opter pour un autre groupe en énonçant le message suivant : « Je rejoins le groupe X, parce que l'argument suivant m'a convaincu-e : ... ». Quand la discussion et les changements de groupe s'essouffent, l'enseignant-e demande aux élèves ce qu'ils ont ressenti en appartenant à un groupe donné, respectivement en changeant de groupe. Les apprenant-e-s rendent compte de leur expérience.

### **Précisions fournies par l'enseignant-e**

En Suisse, les réserves d'eau sont la propriété des cantons et sont soumises à la législation fédérale. (Source : [www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a76](http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a76))  
 100% de la population suisse disposent d'eau potable toute l'année ainsi que d'installations sanitaires sûres.

(Source : [https://wasserfuerwasser.ch/wasserwissen/Wasser\\_in\\_der\\_Schweiz](https://wasserfuerwasser.ch/wasserwissen/Wasser_in_der_Schweiz))

### **Possibilité de développer le sujet : « L'eau devrait-elle être privatisée ou rester la propriété de l'Etat ? »**

#### Quelques arguments

##### *Etat:*

- Chaque citoyen-ne a droit à l'eau. L'Etat veille à ce qu'elle ne soit pas vendue de manière sélective et utilisée à d'autres fins.
- Dans un proche avenir, l'eau deviendra un bien de plus en plus rare. Il faut éviter qu'elle ne soit l'objet de spéculation et d'entreprises puissantes.
- L'approvisionnement en eau est un secteur complexe et coordonné. Seul l'Etat peut fournir l'infrastructure nécessaire.
- L'eau est indispensable à la vie, comme l'air que l'on respire. Il n'est pas acceptable que les gens pauvres ne puissent pas utiliser ces biens en raison d'obstacles financiers.

##### *Privatisation*

- Le libre marché et la concurrence entre les entreprises, sont nécessaires pour que les consommateurs/-trices aient de l'eau à bas prix.
- Le monopole de l'Etat conduit à une détérioration de la qualité, car il n'y a pas de concurrence.
- A l'avenir, l'approvisionnement en eau deviendra plus

<sup>1</sup> De sources diverses. Les valeurs varient un peu d'une source à l'autre..



exigeant. L'Etat est trop peu réactif pour répondre aux défis dans ce domaine.

- L'eau est un bien de consommation. Les consommateurs/-trices ont le droit de se voir proposer des produits intéressants et variés par des entreprises innovantes.

Les apprenant-e-s choisissent l'une des deux positions et effectuent une recherche sur Internet par groupes de trois. Un débat a lieu ensuite en plénum.